LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

Imprimerie Alfred Reboux. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FILS DE BELGES. — Vient de paraître : la convention conclue entre la France et la Belgique pour mettre fin aux difficultés résultant de l'application des lois qui règlent le *service militaire* dans les deux pays. En vente, librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing.

TOURCOING

Un accident s'est produit, mercredi soir, rue des Phalempins, plusieurs enfants s'amusaient sur les degrés d'un théâtre forain, installé à l'occasion de la ducasse du Grand-Plaisir.

L'un de ces enfants, une petite fille de sept ans, Jeanne Lahousse, roula sur la chaussée et, au moment où une voiture passait, l'enfant fut atteinte au côté par les roues. Elle en a heureusement été quitte pour quelques égratignures sans gravité.

Extradés. — Trois extradés ont été conduits hier par la gendarmerie de Tourcoing, à la frontière, pour être remis à la gendarmerie de Mouscron.

Melpoule Adolphe, 27 ans, domestique, né à Frasnes, poursuivi par le parquet de Courtrai pour vol. Lenaers Louis, 35 ans, menuisier, poursuivi par le parquet d'Anvers. Vannienen Alphonse, âgé de 24 ans, poursuivi par le parquet de Courtrai, pour sonstraction de meubles. Ces trois individus sont arrêtés à Lille.

Linselles.— Un vol de beurre, œufs, viande, etc., d'une valeur de 23 francs, a été commis, pendant la nuit, dans la maison de M. Delannoy, fermier à Linselles. Le voleur, resté inconnu, a pénétré par l'étable et est entré dans la cuisine par un carreau qu'il a brisé.

LILLE

Le 1er territorial. — Inspection et revue d'honneur. — Vendredi,à huit heures du matin, le général de Lagrange, sous-gouverneur de Lille, a procédé sur le Champ de Mars, à l'inspection du 3e bataillon du 1er régiment territorial d'infanterie qui termine sa période d'instruction.

Le général,après avoir fait commander successivement les *compagnies* par les lieutenants et le bataillon par les capitaines, a paru très satisfait du résultat obtenu en dix jours d'exercices effectifs.

Il a réuni le bataillon en un carré formé par quatre colonnes de compagnie, pour adresser, au colonel Royer, au commandant Saurion, ainsi qu'à leurs officiers et aux hommes placés sous leurs ordres,quelques paroles d'éloge.

La ligne de bataillon a ensuite été reformée, et la revue d'honneur a commencé.

Le bataillon a défilé, en colonne, à distance entière par pelotons d'environ soixante files. Tout a marché à souhait et le public n'a pas marchandé à nos braves territoriaux ses marques de sympathie et d'approbation.

Après la revue, la troisième compagnie, capitaine Haquin, précédé de la musique du 43e a reconduit le drapeau à la citadelle, chez le colonel du 43e, qui en a la garde *en dehors des périodes* d'instruction.

Le diner de la betterave. — L'Association amicale des Enfants du Nord et du Pas-de-Calais offrira son huitième banquet, le samedi 9 juin 1888,à sept heures très précises du soir,au *Grand-Véfour*, galerie Beaujolais (Palais-Royal). A l'issue du banquet aura lieu la première assemblée générale annuelle. Elle sera suivie d'une soirée musicale et littéraire, organisée avec le concours des artistes les plus éminents de la région du Nord.

Les Armentiérois à M. de Cassagnac. — Nous apprenons que, dimanche dernier,MM. Cary et Jules Dansette, d'Armentières, ont présenté à M. Paul de Cassagnac M. Dumont, président des sociétés ouvrières de ce centre industriel, venu à Paris pour remettre au député du Gers un magnifique service de table en toile damassée et tissée aux armes de M. de Cassagnac. C'est un précieux et splendide souvenir de la fameuse conférence d'Armentières.

L'affaire Béchamp, contre l'Institut catholique de Lille, viendra en appel, devant la première chambre civile de la cour de Douai, le lundi 2 juillet, Me Ployer, du barreau de Paris, plaidera pour M. Béchamp; Me Théry, de Lille, pour l'Institut, et Me Devimeux,du barreau de Douai, pour les évêques.

De Paris à Cassel à pied. — Géorard, le fameux marcheur, est arrivé, dimanche, à Hazebrouck, à midi 40 avec un retard de 45 minutes. Une foule énorme l'attendait, depuis le quartier du tissage jusqu'à la Grand'Place. C'est à peine si, à son entrée en ville, il a pu se frayer un passage.

Après avoir pris, au *Café de Paris*, deux œufs et un verre de vin, il s'est remis en route pour Cassel, où il est arrivé en retard de 34 minutes, retard dû un peu à la foule, mais aussi au temps qu'il perd en quêtant de droite et de gauche le long de la route.

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand-Théâtre de Roubaix. — *La Tosca.*— Le drame de V. Sardou a été représenté pour la première fois à la Porte St-Martin, il y a six mois à peine.

L'auteur de *Patrie*! voulut profiter du retour de Mme Sarah Bernhardt et, — en lui ménageant une entrée triomphante dans l'un de ces rôles ajustés à sa personne, à son talent, à *ses défauts* même, préparés sur mesure par ce Worth de l'art dramatique et qui sont toute une pièce à eux seuls, — l'approvisionner, pour ses tournées futures d'un article brillant et fructueux qu'elle pût emporter dans ses malles.

L'action se passe en 1800, à Rome, administrée, en l'absence du Pape, par le gouvernement Napolitain, après la chute de l'éphémère république parthénopéenne. Le rideau se lève sur une église Saint-Andréa, où le jeune peintre Mario Cavaradossi exécute une fresque. Ce dernier, suspect comme libéral, achète sa tranquillité personnelle par des tableaux pieux. Néanmoins, la police napolitaine le surveille de près. Pourquoi donc reste-il à Rome ? Cherchez la femme. Ou plutôt vous n'avez pas besoin de la chercher. Elle va venir.

Il l'attend. La porte s'ouvre... Non, ce n'est pas elle. Un homme pâle et défait s'avance vers Mario. C'est un proscrit, un condamné à mort, qui vient de s'échapper du château de St-Ange, Cesare Angelotti. Sa sœur, la marquise Attavanti, a préparé pour lui, dans sa chapelle, un déguisement de femme. Il se confie à Mario qui, en sa qualité de libéral, est le type accompli de toutes les vertus et qui le prend généreusement sous sa protection. Dès la première minute, sans s'être jamais vus, tous deux se content leurs secrets et leurs amours, et Mario se montre prêt à exposer sa vie pour son nouvel ami.

En ce moment, on frappe à la porte : c'est Floria Tosca, la grande cantatrice dont Mario est épris et qui le lui rend bien. Le fugitif disparait dans la chapelle des Angelotti ; mais, pendant qu'on la laissait attendre à la porte, la Tosca a entendu un bruit de chuchottement, et après s'être agenouillée un moment devant la madone, en déposant *à ses pieds les fleurs* dont elle est chargée, elle fait une scène de jalousie à Mario.

Reconnaissant dans la Madeleine qu'il vient de peindre sur le mur, les cheveux blonds et les yeux bleus de la belle marquise Attadanti, la Tosca est persuadée que c'est avec elle qu'il causait. Il la rassure, mais sans lui révéler son secret, car elle est royaliste. Leurs épanchements sont interrompus par la soubrette de la cantatrice, qui lui apporte un billet de Paisiello. Marie-Caroline vient de recevoir la première dépêche de Mélas, qui annonce la défaite des Français à Marengo, et, pour célébrer cet « heureux » événement, le maëstro — improvise une cantate qu'on exécutera le soir chez la Reine.

Il mande la diva en toute hâte pour la répétition. A peine est-elle partie que le canon du château Saint-Ange annonce qu'on a découvert l'évasion. Le proscrit, déguisé, s'échappe avec Mario, qui l'emmène dans sa villa. Il était temps : la place est tout-à-coup envahie par la police que dirige le terrible baron Scarpia. Celui-ci interroge le sacristain et fait tout fouiller : on ne découvre personne, mais on trouve un éventail aux armes de la marquise Attavanti, oublié par son frère.

Scarpia devine ce qui s'est passé. Le Jacobin Mario cache Cesare. Où ? A défaut de ses aveux, on peut avoir ceux de la Tosca. En excitant sa jalousie, on la fera parler.

Le deuxième acte nous transporte au milieu de la fête donnée par la Reine au palais Farnèse.

Scarpia prend à part la cantatrice et lui montre négligemment la trouvaille qu'il a faite dans la chapelle de Mario.

La Tosca, dévorée de jalousie, prend la résolution d'aller surprendre et punir le traitre dès qu'elle aura chanté son morceau. Ce n'est plus que l'affaire d'un quart d'heure maintenant : la reine est entrée. Paisiello lève son archet pour donner le signal. A ce moment, on apporte une nouvelle dépêche à la Reine. Elle reconnait l'écriture de Melas et ouvre le pli avec joie. Hélas ! c'est l'annonce de la défaite définitive :

A Marengo, Bonaparte est vainqueur...

Elle retombe atterée sur son trône. Plus de cantate maintenant : la floria peut s'élancer au dehors.... Les sbires du baron la suivent...

Mario a conduit son ami Cesare dans une villa mystérieuse où il pourra facilement le cacher. Soudain, paraît la Tosca, qui accable le peintre de reproches. Ce dernier, pour se justifier, lui montre le proscrit. La Tosca est au comble de la joie, mais on frappe à la porte : c'est la police qui a suivi ses traces.

Cesare a le temps de se jeter dans une cachette — un puits hors d'usage — et les sbires fouillent vainement la maison. Scarpia imagine alors un plan infernal. Il ordonne de mettre Mario à la question. Si celui-ci ne trahit pas son ami, la Tosca, elle parlera pour sauver son amant.

Ici se place une scène atroce. On a emmené Mario dans une pièce voisine pour l'interroger « selon la forme ordinaire ». La forme ordinaire, c'est la griffe d'acier à trois pointes qui s'enfoncent dans les tempes et dans la nuque et qu'on resserre peu à peu chaque fois que l'aveu se dérobe. La Tosca se débat, elle supplie, elle pleure, elle va parler, elle recule encore : « Insistez! » crie le bourreau à ses acolytes. Et on insiste. Un hurlement de douleur arrive jusqu'à elle. La malheureuse se sent défaillir. Elle l'interpelle à travers la porte; elle le supplie de lui permettre de parler, car enfin elle ne peut pourtant pas le laisser mourir dans les tortures. Et une voix râlante lui arrive : « Que dirais-tu? il n'y a rien à dire. Tu ne sais rien. Je te défends de parler. »

Mais à un dernier cri, elle n'y tient plus. Elle n'a lâché qu'un mot : « Le puits ! » On y court et on y découvre que le cadavre de Cesare qui, se voyant trahi, a avalé le poison qu'il portait dans le châton d'une bague.

Mario est donc sauvé ? Non, le baron Scarpia le tient et il ne le rendra à la Tosca que si celle-ci agrée son amour.

La Tosca feint de se rendre. Scarpia lui promet de sauver Mario : au lieu de le faire pendre, il le fera fusiller — mais les fusils ne seront chargés qu'à poudre. Le condamné simulera la mort et, après le départ des soldats, il fuira avec la Tosca. Celle-ci a reçu, en effet, un sauf-conduit de Scarpia.

En présence de la Tosca, le baron donne des ordres dans ce sens à un de ses lieutenants. Ce dernier sort. Scapia s'avance les bras ouverts, vers la cantatrice qui l'étend mort à ses pieds d'un coup de poignard.

De là, elle court au château Saint-Ange et elle le dit à Mario qui, rassuré, marche gaiement au supplice. Après la décharge et le départ du peloton, la *Tosca se rapproche du corps étendu.* Hélas ! Mario est mort. Scarpia avait eu le temps de donner contre ordre à son lieutenant. Dans le transport de son désespoir, la Tosca apprend aux sbires qu'elle vient d'assassiner Scarpia. On veut la conduire elle-même à la mort, mais elle se jette du haut de la plate-forme du château dans le Tibre, en criant : « J'y vais, canailles ! »

*
* *

Tel est ce drame, qui fait violence à l'intérêt et qui ne s'adresse pas un moment à l'âme, mais uniquement aux sens et aux nerfs.

Que M. V. Sardou soit un maitre dramaturge, cela est hors de doute, mais il est fâcheux que tous les moyens lui soient bons. Ses plaisanteries faciles sur les « dévotes », ses épigrammes non moins faciles contre le clergé, ses louanges à Voltaire, tous ces procédés destinés à obtenir les bravos des esprits forts ne relèvent pas le talent de M. Sardou.

Nous ne saurions les blâmer trop nettement.

J'ai retenu au passage quelques uns de ces mots. M. V. Sardou n'a pas manqué naturellement de faire de sa Tosca une dévote mêlant, sans *cesse*, les pratiques de la piété à celles de l'amour. Mais, comme le dit un des personnages de la pièce, « la dévotion et l'amour s'accordent assez bien ensemble ». — « C'est la même chose », répond un autre. — « Songez qu'elle est dévote, (s'écrie l'un des jeunes gens quand il s'agit de savoir si on lui confiera le secret) et que le confessionnal est un terrible confident. »

C'est par ces... pauvretés que M. Sardou a sacrifié à ce que M. Prudhomme appellerait « le goût du jour ».

Son Scarpia — ce cruel rival du marquis de Sade — est odieux et immonde.

En ce qui concerne le drame en lui-même, j'indique, sans y insister, certaines réminiscences. Comment ne pas se rappeler par exemple, la scène de *Marion Delorme*,quand on assiste à celle qui se joue entre le baron et La Tosca ?

Sans doute, tout écrivain a le droit de prendre un sujet déjà traité, à la condition de le traiter d'une manière *neuve*, mais, ici, l'originalité existe peu ou point.

J'ajoute que M. V. Sardou a commis bien des inexactitudes historiques, c'est ainsi que, pour les besoins de son œuvre, il a transporté la Reine Caroline à Rome, au moment de la bataille de Marengo. Elle était à Livourne, avec Nelson, l'ambassadeur d'Angleterre, sur le point de s'embarquer pour gagner Trieste et, delà, Vienne. Elle ne revint nullement à Rome. C'est à Livourne et dans son lit qu'elle reçut les deux bulletins de Mélas : celui de la prétendue victoire et celui du désastre, — non à Rome, au milieu d'une fête.

Il n'y a certainement pas là de quoi pendre un dramaturge. Ce que je lui reproche surtout, je le répète, c'est d'avoir ridiculisé — et de la façon la plus vulgaire — des choses qu'il devait respecter.

Les applaudissements qu'il a obtenus de ce chef sont peu flatteurs : ils diminuent sa dignité — ils ne rehaussent pas son talent.

*
* *

Que dirais-je de l'interprétation ?

La Tosca, *c'est* Sarah Bernhardt — ou plutôt, non; la grande artiste n'est pas la Tosca — une héroïne de passage. C'est l'éternelle Judith, figure des justes vengeances. Elle a été véritablement admirable lorsqu'elle a poignardé Scarpia ; à l'énergie forcenée des mouvements elle a su joindre la noble pureté des attitudes.

Et la scène de la question !

Là aussi, Mme Sarah Bernhardt a soulevé des applaudissements sans fin. La mimique de l'artiste exprime la torture morale qu'elle subit avec une extraordinaire variété de contorsions — il faut bien dire le mot — mais de contorsions naturelles et harmonieuses.

Mme Sarah Bernhardt a toujours sa «voix d'or» et son allure, et son charme.

Aussi le public roubaisien l'a-t-il applaudie, fêtée, rappelée et rappelée encore.

« La Tosca » doit être satisfaite de nos concitoyens!

A côté d'elle, M. Pierre Berton a tenu le rôle odieux de Scarpia avec beaucoup de style et d'autorité. Voilà un comédien de la bonne école.

Il m'a rappelé son père— dans ses beaux jours.

M. Dumény (Mario) est un jeune premier fort convenable, mais il précipite son débit au grand dépens de l'articulation. Il *déblaie*, comme on dit au théâtre — et c'est un défaut dont on se corrige malaisément.

J'ai donné une attention particulière à M.Decori (Cesare) parce que cet artiste est un homme instruit et intelligent (Il a quitté le barreau pour les planches ; voilà une vocation !) M. Decori a de la chaleur et il possède une voix large et étoffée ; mais il tombe facilement dans le *mélo*. Je lui signale cet écueil.

Mme Jane Mea est une Reine suffisamment majestueuse — un peu trop même, car cette majesté n'a rien de bourbonien.

Les costumes et la mise en scène ne comportent aucune critique.

La salle était absolument comble.

Les concerts publics. — Voici le programme des auditions musicales qui seront offertes au public, le dimanche 10 juin 1888, de 5 à 7 heures du soir, au jardin de Barbieux, et le jeudi 14 juin 1888, de 8 heures 1/2 à 10 h. du soir, place Chevreul :

Première partie. — La *Concordia*, harmonie, Allégro militaire, X...; 2· *Enchantement, Menuet,* Jacobini; 3· *Hommage à Rossini*, ouverture, Bléger.

2e partie : *Alliance chorale.* — 1. *La mer*, chœur, Fouquet; 2. *Messidor*, chœur, Monestier.

3e partie : *La Concordia*, harmonie. — 1. Marche militaire, ...; 2. Grande ouverture, Leroux; 3. *L'Aurore*, polka pour piston, soliste Timer, L. Ravel.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du jeudi 7 juin 1888

Présidence de M. Hedde

Condamnation de deux garçons charcutiers. — La corporation des garçons charcutiers de la maison Dhondt, à Roubaix, passait aujourd'hui en correctionnelle.

Nos garçons charcutiers avaient mangé du lard en abondance et désiraient se désaltérer un petit brin. Il n'y eut pas eu de mal à cela, si les bouteilles de vin qui servirent à cet office, n'avaient été dérobées à la cave patronale. Comment, leur dit M. le président, vous qui avez de bons antécédents, avez-vous trahi la confiance que votre patron avait en vous? Pourquoi avez vous pris ces bouteilles de vin? Ils répondent qu'ils avaient soif.

Cet argument n'est pas suffisant et ne convainc pas le tribunal,qui condamne les deux garçons à 15 jours d'emprisonnement. Un troisième, dont la culpabilité n'est pas établie, est acquitté.

Une idylle sur le bord du canal. — Jean-Baptiste Debarge, se promenant, certain soir, sur le bord du canal, eut le malheur d'oublier que l'on n'était plus au temps des bergers et des bergères... de Florian. Il ira, durant deux mois, méditer à l'ombre(non pas des clairières)et regretter l'âge d'or.

Un abus de confiance. — La jeune X., se trouvant sans logement, alla confier sa peine à Louis Doutreligne, qui voulut abuser de sa confiance. Il est condamné à 3 mois de prison et à 16 francs,

Un mensonge. — Martin Schœmaeker, désirant se procurer des fonds, se rendit chez le sieur Wals, dans la rue du Fontenoy et lui acheta des meubles, pour une valeur de cent francs, en disant que ses parents l'envoyaient faire cet achat. Les meubles furent fournis. Mais, quand vint le moment du paiement, on découvrit le pot-aux-roses. Le tribunal condamne Martin à un mois d'emprisonnement.

A Tourcoing. — Charles Florin s'est rebellé contre un agent. Il était ivre et ne savait ce qu'il faisait. Le tribunal le condamne à 15 jours d'emprisonnement.

Vol d'une pelle. — Dubrunfaut, du Blanc-Seau, ayant enlevé à un camarade une pelle est condamné à 6 jours de prison.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Notes d'un contribuable

Roubaix, le 8 juin 1888.

Monsieur le directeur
du *Journal de Roubaix*,

A la dernière séance du Conseil muncipal, M. Lepers tenait donc bien à alléger la caisse de la ville, de la somme de mille francs.

Voyant sa proposition de secours aux grévistes de Seine et Seine-et-Oise menacée de n'être pas prise en considération, il eût l'étonnante idée de proposer la participation de l'Allier pour 500 fr. dans ses largesses.

Cet excès de générosité part d'un bon cœur, mais nous, contribuables, nous le prions de ne pas trop l'étendre au dehors, estimant que les difficultés toujours croissantes des affaires, nous obligent à économiser pour subvenir en temps utile aux besoins que la politique de nos gouvernants nous prépare.

Recevez, etc. *Un contribuable.*

Tribunal de Commerce de Roubaix

Audience du 7 juin 1888

Présidence de M. Dumortier Cuignet, juge.

Le syndic de la faillite de Mme veuve M..., et fils, constructeurs, a assigné M. D. M., en paiement du passif de cette faillite. Pour appuyer sa demande il énonce les faits suivants.

M. D. M..., employé dès 1869 chez M. J.-B. M..., avait en 1876 pris en quelque sorte la direction de la maison. Il traitait à cette époque de la constitution d'une société en commandite par actions avec un constructeur de Verviers ; le projet échoua, et M. D. M... fit, à cette époque, un apport de 200,000 francs qui servit, à construire une maison d'habitation et des ateliers.

Il signait alors, à titre d'associé, des circulaires, lettres, pièces administratives, etc.

En 1880 M. D.-M. *se retira de la maison*, se fit rembourser une partie de ses apports et allouer un loyer annuel de 9,000 fr. pour l'immeuble. M. J.-B. M..., mourait en novembre 1881 : sa veuve prit la suite des affaires, mais en avril 1883 elle devait convoquer ses créanciers afin d'obtenir termes et délais et en octobre 1887 elle était forcée de déposer son bilan.

Le syndic ajoute que de l'exposé de ces faits il ressort que M. D.-M. a été l'associé de M. J.-B. M.., que cette société n'a pas été liquidée, qu'il n'établit, pas que sa sortie a été notifiée aux tiers, qu'il est donc tenu du passif de la maison Veuve M.... et fils.

M. D. M... oppose à cette demande une fin de non recevoir. Il conteste formellement qu'il ait jamais été l'associé de M. J.-B. M...; il soutient, qu'en admettant même une société de fait, cette société a été définitivement liquidée en 1880; à cette époque,un bail a été passé pour la location de la maison et des ateliers et, en 1883 Mme veuve M... reconnaissait que cet immeuble appartenait à M. D. M. à qui il était dû le loyer de plusieurs mois.

Mme veuve M..., étant sans droit pour exercer une revendication contre M. D.-M..., le syndic représentent le failli et la masse créancière de ce dernier, n'est pas fondé à intenter des poursuites,au nom des créanciers de la maison J.-B. M. et D..., s'il en existe ce qui est aussi contesté.

M. D.-M. conclut en conséquence au débouté de l'action du syndic.

La cause est mise en délibéré.

NORD

M. Plichon.— Le Conseil municipal d'Hazebrouck s'est réuni, mardi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Georges Degroote, maire, en session ordinaire de mai.

Vingt-deux conseillers sur vingt-sept étaient présents. Les autres s'étaient fait excuser.

M. Degroote, après avoir rendu un hommage mérité à M. Plichon, en rappelant, en termes excellents, tout ce que le regretté défunt avait fait pour le département et pour la ville d'Hazebrouck en particulier, a proposé à ses collègues d'envoyer aux obsèques une délégation qui déposera une couronne sur sa tombe.

A la suite de ce discours, le Conseil a pris la décision suivante :

» Le Conseil, après en avoir délibéré,

» Adopte à l'unanimité la proposition de M. le maire et désigne MM. Deberdt, Masson, Smagghe, David et Bogaert pour représenter le Conseil municipal aux funérailles de M. Plichon, député du Nord.

» *Autorise, en outre, M. le maire à prélever sur le* crédit des dépenses imprévues une somme suffisante pour faire l'achat d'une couronne sur laquelle figurera l'inscription suivante :

A M. Ignace PLICHON

La ville d'Hazebrouck

*
* *

A l'occasion des funérailles de M. Plichon, député du Nord, un train spécial partira de Lille pour Bailleul, samedi 9 juin, à 8 heures 43 du matin.

Ça se décolle. — Le comité opportuniste de Dunkerque est en pleine décomposition. Le *Phare* nous apprend que, sur la demande de la majorité de ses membres, le dit comité vient de prononcer sa dissolution.

Le journal opportuniste donne deux raisons de cette attitude, la première, c'est que ce comité renfermait un certain nombre de boulangistes, la seconde, c'est qu'un de ses membres aurait communiqué à la *Flandre* le compte rendu d'une de ses séances.

Ces motifs, moins que plausibles, ne tromperont personne sur la situation opportuniste à Dunkerque.

Le préfet du Nord à Dunkerque. — M. Saisset-Schneider est arrivé, le jeudi 7 mai, à midi, à Dunkerque, venant de Lille et en compagnie de M. Feuillet, sous-préfet, qui l'a rejoint à Honschoote, où il avait présidé le Conseil de revision.

Le préfet a été reçu en gare par les membres de la Chambre de commerce.

Il s'est rendu à la sous-préfecture avec M.Feuillet et y a déjeuné.

L'après-midi, il s'est rendu à la Chambre de commerce où il a présidé une séance extraordinaire des membres au sujet des travaux du port en général et de l'amélioration de l'entrée.

Ils se sont rendus ensuite sur les lieux des travaux.

Un banquet de 60 converts a eu lieu le soir à la sous-préfecture.

Aujourd'hui,vendredi à 10 heures du matin, M. Saisset part à Gravelines par le bateau *Balsicar*.

BELGIQUE

Mouscron. — *Affaire du faux cachet.* — Dans son audience de jeudi, le tribunal de Courtrai a appelé l'affaire Shéridan ou du faux cachet. Beaucoup de catholiques assistaient à l'audience. Les libéraux étaient représentés par les trois témoins appelés.

Le fait unique (?) reproché à M. Shéridan, c'est celui d'avoir fait fabriquer un cachet à Lille et de l'avoir apposé sur les paquets de bulletins dont il avait livré les cachets (par mégarde ou maladresse !) M. Shéridan ne nie pas la matérialité du fait. Dans son réquisitoire, bien explicite et claire, M. Veys prouve la compétence du tribunal et démontre l'irrégularité commise par Shéridan. Il effleure les soupçons et glisse sur les circonstances qui aggravent cette falsification pour ne discuter que la matérialité du fait. Il conclut à la culpabilité du prévenu.

M. Dervaux présente la défense de Sheridan ; il a parlé incidemment de l'incompétence du tribunal, et tâche de faire ressortir la bonne foi de M. Sheridan et la banalité du cachet qu'il a fait faire.

Le prononcé du jugement est remis au lundi 18 juin.

Nous donnerons demain un compte-rendu analytique de l'audience.

Le ministre des chemins de fer à Mouscron. — M. Vandenpeereboom, ministre, accompagné de MM. Lammens et Béthune, sénateurs, sont allés, mardi matin, en tournée électorale à Mouscron. Il ont constaté, *par eux-mêmes*, les tristes effets des exploits du parti libéral qui peut s'attendre, au 12 juin prochain, pour les élections législatives, à une éclatante défaite.

Dottignies. — Un incendie s'est déclaré, mercredi, à onze heures du soir, dans la ferme occupée par M. Glorieux.En quelques heures, tout le vaste bâtiment était réduit en cendres. Il y a assurance. Les dégâts sont importants. On ignore la cause de cet incendie.

On a arrêté à Bruxelles un ex maréchal-des-logis chef, nommé Pacot, pour faux en écritures militaires et condamné de ce fait par le conseil de guerre de Tours. Pacot a été amené à Tourcoing, pour être ensuite transféré à Lille.

Ouverture de l'Exposition de Bruxelles. — Jeudi matin a eu lieu, à Bruxelles, l'ouverture du grand concours international des sciences et de l'industrie.

Le roi et la famille royale se sont rendus à l'ouverture de l'Exposition de Bruxelles. Le roi a longuement répondu à MM. Somzée et de Chimay, qui lui avaient souhaité la bienvenue.

Faisant le tour de l'exposition le roi s'est arrêté dans la section française où il était guidé par M. Bourée, ministre de France à Bruxelles.

On remarquait encore plusieurs membres de la Chambre et du Tribunal de Commerce de Paris, ainsi qu'un grand nombre d'exposants.

M. Bourée a offert au roi et à la reine, un superbe vase de Sèvres, cadeau du président de la République.

Le roi a félicité l'architecte de la section française pour le bon goût qu'il a montré dans l'installation de la section.

Le roi, la reine, le comte et la comtesse de Flandre accompagnés de leur suite et du corps diplomatique,ont visité longuement l'exposition.

Courtrai. — *Les vols d'église.* — On nous écrit : Les vols, dans les églises et chapelles de l'arrondissement de Courtrai et du Tournaisis, se multiplient d'une façon inquiétante. Il ne se passe guère de semaine qu'on n'en ait quelques-uns à signaler dans la région. En règle générale, les bandits opèrent avec un aplomb et une sûreté de main remarquables.

A la suite de méfaits de ce genre, commis il y a quelques semaines dans les mêmes parages, on avait incarcéré trois individus arrêtés à Roubaix, à Courtrai et à Tournai. La justice croyait avoir toute la bande : hélas! on ne disposait que de quelques comparses. Les chefs et leurs principaux complices courent toujours!

L'autre nuit, ils pénétraient dans l'église de Peq, fracturaient les troncs, et en emportaient quelques-uns qui ont été retrouvés à proximité de la frontière. Faut-il croire que le butin leur avait paru maigre ? Toujours est-il que, vingt-quatre heures plus tard, ils « travaillaient » à Dadizeele où ils volaient de l'argent et des burettes ; ils essayèrent bien de forcer le coffre-fort, mais ils n'y parvinrent pas.

La nuit précédente, la bande s'était transportée à Hulste. Ils tentaient de fracturer la serrure de la porte d'entrée de l'église, vers minuit, quand le bruit d'une fenêtre qu'on ouvrait les mit en fuite; c'était le curé qui, entendant des rumeurs insolites, voulait voir ce qui se passait. Par un heureux hasard, le digne prêtre ne se recoucha plus et resta en observation; à deux heures, nos gaillards revenaient reprendre leur travail interrompu. Aussitôt le curé les interpella, leur demandant ce qu'ils voulaient. Inutile de dire que tous détalèrent.

Le vol le plus important fut commis, il y a quelques jours à peine, dans la chapelle du collège Saint-Louis à Menin, nous en avons déjà parlé. Là, ils brisèrent le coffre-fort qui renferme les vases sacrés et le Saint-Sacrement. Ils enlevèrent deux calices, deux ciboires —contenant 30 hosties consacrées qu'on n'a pu retrouver — des burettes en argent, un superbe encensoir d'une valeur de 1000 francs, la couronne de la Vierge, deux chandeliers en argent, etc. Toutes les armoires de la sacristie avaient été forcées ; vêtements sacerdotaux, candelabres,cierges, gisaient pêle-mêle,dans un désordre inouï. Les pertes sont considérables.

La police et la gendarmerie sont sur les dents. Jusqu'ici l'on n'a arrêté qu'un sieur D... repris de justice des plus dangereux, sur qui pèsent de graves soupçons.

Gand. — *Emprunt de 12 millions de francs de 1880.* — 24e tirage — 5 juin 1888.

Le n° 32.163 remboursable par 10.000 francs. — Le n° 103.604, par 1.000 fr. — Le n° 77.989, par 400 fr. — Les numéros 38.751, 67.502, par 250 francs.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 7 juin.* — Edouard Dewaele, rue du Nouveau-Monde, cour Vlieghe, 2. — Pierre Delobel, rue Labruyère, 83. — Julia Preuvost, rue de l'Ommelet, impasse Vernet, 61. — Rosalie Noé, rue de Tourcoing, 1re cour Flipo, 38. — Jules Janssens, rue Jean-Bart, 12. — Mathilde Feret, rue de l'Alouette, cour Farvacque, 17. — Jeanne Moerman, Hôtel-Dieu. — *Déclarations de décès du 7 juin.* — Louise Leclercq, 3 mois, rue Charlemagne, maisons Bodin. — Léa Lemaire, 2 ans Grande-Rue, 114. — Pauline Maret, 11 jours, rue de l'Ommelet, 131. — Careline Vandemeulebroucke, 68 ans, rue Cohem, 253. — Zéphir Legrou, 8 ans, rue de l'Ommelet, Impasse Sévigné, 46.

WASQUEHAL. — *Déclarations de naissances du 15 au 31 mai.* — Marie Bernard, Planche au Riez. — Madeleine Bertoux, Pavé de Lille. — Emile Lefebvre. Haut-Vinage. — *Publication de mariage* - Georges Billon, 22 ans, teinturier, domicilié à Wasquehal et de droit à Lille, et Marie Bernard, 21 ans, piqurière, domiciliée à Wasquehal. — *Déclarations de décès du 15 au 31 mai.* — Angèle Leroy, 7 mois, Triez. — Jeanne Mullier, 2 ans, Bourg. — Louis Delesalle, 57 ans, rentier, Laurier. — César Hequette, 45 ans, couvreur, Bourg. — Fieux, présenté sans vie, Pavé de Lille — Charles Capeneire, 55 ans, journalier, à Wasquehal, (retiré noyé de l'ancien canal. — Bataille, présenté sans vie, Triez.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 7 juin.*— Adèle Potteau, au Chapet. — Albert Delannoy, rue du Moulin. — Aurélie Dubrulle, rue de la Croix-Rouge. — Maria Leclercq, rue Fin de la Guerre. — Maria Tack, rue Lerouge. — *Déclarations de décès du 7 juin.* — Jean-Baptiste Leclercq, 46 ans 5 mois, boulanger, rue de la Croix-Blanche. — Lucie Vanwynghe, 1 an 7 mois, rue St-Pierre. — Florimond Delplanque, 84 ans 9 mois, sans profession, rue Joire. — Marie Blondel, 6 ans 5 mois, rue du Casino.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 1er juin.* Julien Naert, Colbras. — Léon Jouret, Colbras.— Achille Vervaecq, rue de la Paix — *Du 2.*—Berthe Denys, Bourg. — Achille Dubois, Mont. — Gustave Degeler, aux Trois-Ballots. — Arthur Dessot, Pannerie. — *Du 3.* — Henri Desmedt, Mont — Madeleine Samyn, ruelle Saint-Jean. — *Du 4.* — Léontine Vancolie, rue Jemmappe. — Hélène Reynaert, rue Centrale. — Evariste Valck, Mont — *Mariage.* — Jean Voixo, douanier, et Adèle Lamens, tisserande. — *Déclarations de décès 2 juin.* — Charles Herkose, 59 ans, rue Palestro. — Barbe Noppe, 78 ans, cour Porchet. — Desmedt, présenté sans vie, rue du Centre. — Berthe Acke, 4 mois, Bourg. — *Du 3.*—Léon Lenckenecke 68 ans, Christ-Dalle. — *Du 4.* — Cyrille Vandale, 4 mois, aux Trois-Ballots. — Julien Herman, 17 ans, rue de Lille. — Pharaïde Bels, 31 ans, Mont. — Jean Vanackere, 55 ans, rue de Lille. — Achille Lasier, 2 mois, rue St-Sylvestre. — Sophie Lesage, 64 ans, rue Saint-Hilaire. — *Du 5* — Gabrielle Dendivel, 9 mois, Mont. — *Du 6.* — Barbe Reynard, 78 ans, rue Centrale. — Prets, présenté sans vie, au Hambre.

Convois funèbres & Obits

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 11 juin 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Désiré-Fortuné LORIDANT, marguillier de la paroisse Sainte-Elisabeth, ancien commissaire-priseur, veuf de Dame Sophie DAUCHY, décédé à Roubaix, le 1er mai 1888, dans sa 78e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — La Confrérie de la Bonne Mort fera dire une Messe, le mardi 12 juin, à 7 h. 1/2 ; messieurs les marguilliers de la paroisse Sainte-Elisabeth feront célébrer un Obit, en ladite église, le même jour, à 10 heures, et messieurs les membres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Martin feront dire une Messe, en l'église Saint-Martin, le mercredi 13 courant, à 7 heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CHOSES ET AUTRES

Un Parisien, en villégiature à Boulogne-sur-Seine, fait les honneurs de sa maison de campagne à un ami.

Arrivé dans le jardin — trois pieds carrés avec deux géraniums et une boule de verre — il remarque sur ses fondaisons une couche épaisse de poussière :

— Françoise! crie-t-il.

La bonne apparaît sur le seuil.

Alors le Parisien, exaspéré :

— Vous avez encore oublié d'*épousseter* le jardin !

*
* *

On parle d'un jeune Parnassien.

— Ses vers ne manquent pas d'une certaine « grandeur ».

— Je le crois bien ! Il y en a un qui a seize pieds !

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Craintes d'épidémie

Toulon, 8 juin. — L'annonce de l'arrivée imminente, à Toulon, du paquebot affrété le *Canton*, venant du Tonkin, a provoqué la plus vive émotion.

Plusieurs décès suspects, au moins douze, se sont produits pendant la traversée de retour à bord du paquebot le *Canton* qui rapatrie plus de 900 officiers et soldats du Tonkin.

L'état sanitaire de ce navire a paru assez inquiétant pour qu'il ait été soumis à la désinfection et à une quarantaine de six jours.

En arrivant en rade d'Alger, tous les passagers ont été débarqués; l'équipage seul est resté à bord pour désinfecter le bâtiment. On annonce néanmoins que tous les passagers malades ou valides ont été rembarqués, aujourd'hui jeudi, sur le *Canton*, qui arrivera à Toulon dans la journée de samedi.

Tout le monde ici proteste contre le sans-gêne des autorités maritimes.

D'après des informations particulières très précises, le *Canton* a à son bord un *grand nombre de malades.* Arrivant le 26 mai à Suez, ce steamer fut obligé de laisser quelques-uns de ses passagers, qui, gravement atteints, n'étaient plus en état de supporter la mer.

Arrivé à Alger; il y a six jours, la santé a envoyé immédiatement ce navire au cap Matifou. Les dernières dépêches,dont nous avons reçu communication signalent un certain nombre de décès suspects, *survenus en rade d'Alger.* Si ces faits sont exacts, nous nous étonnons de voir le gouvernement laisser venir dans les eaux françaises un navire contaminé.

N'est-ce pas la *Sarthe* qui, dans des conditions identiques a apporté, en 1884, les germes de l'invasion cholérique qui fit de nombreuses victimes à Toulon.

Le *Canton* est le plus mal aménagé des navires affrétés par l'Etat et peut être le plus dangereux au point de vue sanitaire.

Au gouvernement d'aviser promptement.

On espère que les autorités vont agir afin d'obtenir l'éloignement de nos côtes de ce navire, dont l'état sanitaire a laissé si fortement à désirer pendant sa traversée.

L'émotion est non moins vive à Marseille, port d'attache du *Canton*.

Le drame de Monaco

Monaco, 8 juin. — Voici les nouveaux renseignements que j'ai recueillis sur le drame de la villa Annita.

Cette villa était la propriété de M. Robustiano Herquès qui l'avait achetée il y a environ un an et demi, au lendemain de son mariage, et qui y vivait toute l'année. Son frère n'était venu le rejoindre à Monaco que pour lui demander de l'argent.

Robustiano Herquès, qui savait son frère joueur et dépensier, avait consenti à lui donner quelques milliers de francs pour le décider à partir, mais il ne voulait les lui remettre qu'au moment du départ pour être sûr qu'il ne les dépenserait pas sur place.

La cause apparente du double crime commis par Raoul Herquès est donc minime,d'autant plus que, d'après les renseignements fournis à la villa par les domestiques, son frère et sa belle-sœur le comblaient de prévenances et étaient aux petits soins pour lui.

Au moment où il a tué son frère d'un coup de revolver, celui-ci était justement en train de déboucher, à son intention, une bouteille de champagne.

Le crime parait avoir été prémédité depuis longtemps.

Un mariage princier

Turin, 8 juin. — Les fiançailles de la princesse Lætitia et du duc d'Aoste auront lieu au retour de la princesse, qui va se rendre avec son père, sa mère et son frère Louis auprès de l'impératrice Eugénie.

C'est l'Impératrice qui dote la princesse Lætitia. Le mariage aura lieu à Moncalieri, dans le courant de septembre. Toute la famille royale d'Italie assistera à ce mariage, qui aura une importance considérable, car on assure qu'on prépare à cette occasion une réconciliation du prince Victor avec son père sur le terrain de la famille. Ces pourparlers sont sur le point d'aboutir.

Le prince Victor se rencontrera avec le prince Napoléon lors du mariage, qui se fera avec une très grande solennité, et les *amis de l'un et de l'autre* ont lieu de penser qu'une entente définitive s'accomplira.

L'impératrice Eugénie a beaucoup contribué à ce rapprochement. On assure que le roi Humbert voit d'un très bon œil l'union de son frère avec sa nièce, et que c'est lui qui, en qualité de chef de famille, a fait la demande officielle de la main de la princesse Lætitia au prince Napoléon.

Un conflit entre plusieurs ministres et des ouvriers de Paris

Paris, 8 juin.— Une séance des plus intéressantes est celle qui aura lieu, demain, samedi, au conseil des prud'hommes.

Sur seconde assignation, la première ayant été de nul effet, sont assignés : MM.Lockroy, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, ayant dans ses attributions les bâtiments civils; Méline, président de la Chambre des députés; Madier de Montjau, questeur, et Desplanques, entrepreneur.

Les lanceurs des assignations sont dix-huit ouvriers ravaleurs, employés à la construction de la nouvelle salle du public au Palais-Bourbon.

Le motif de cette réclamation est que ces ouvriers, n'ayant pas été payés au tarif de la ville de Paris, en réclament l'application qui leur a été refusée par MM. Lockroy, Méline et Madier de Montjau lors de leurs réclamations amiables.

BIBLIOGRAPHIE

L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE, par Mgr V. Postel. Un volume grand in-8° jésus, 480 pages, illustré de plus de cent gravures. — Prix : broché 5 fr., sous couverture parchemin 6 fr., sous cartonnage papier cuir 6 fr., sous reliure percaline, tr. dorée 7 fr. — Société de Saint-Augustin, Lille.

Ce livre qui nous revient richement paré n'est pas un inconnu pour le public, et cette première édition illustrée est en réalité la septième : voilà qui suffirait à son éloge, car un ouvrage de ce genre qui ne sollicite la vogue par aucune atténuation de principes, par aucune compromission, n'a de succès qu'autant qu'il le mérite.

Nous pourrions ajouter cependant que cette *Histoire de l'Eglise* va devenir classique dans les Ecoles de Rome, pour lesquelles une édition italienne est en préparation.

Mais il y a mieux : les Frères de la Doctrine chrétienne, ces éducateurs par excellence, qui entendent et qui pratiquent si bien, comme une annexe de leur principale mission auprès de l'enfance, l'apostolat par le livre de prix dans les familles de leurs élèves, les Frères ont adopté, pour leurs distributions de l'année courante, ce superbe volume, illustré sur leur désir et d'après leurs indications. Ils savent qu'on lit volontiers au foyer le volume que l'enfant y rapporte comme récompense de son travail. Or y a-t-il un livre plus utile qu'une histoire sincère de l'Eglise ? Dans le peuple, on ne connait guère l'histoire de l'Eglise que par les calomnies et les préjugés amoncelés contre elle; dans les classes plus élevées, on n'a généralement étudié de cette histoire que ses points de contact avec l'histoire profane, et l'on ne se doute pas de l'admirable unité, de l'extrême variété, du très vif intérêt qu'elle présente.

L'*Histoire de l'Eglise* de Mgr Postel, qui va de Saint-Pierre à Léon XIII, convient également à ceux qui ignorent et à ceux qui savent mal. Sans doute elle ne dit pas tout; on n'enferme pas dix-huit siècles en 500 pages, sans négliger bien des choses; mais elle dit l'essentiel : elle a surtout une grande qualité, c'est qu'elle se fait lire. L'auteur n'a pas voulu écrire ni infliger à ses lecteurs un résumé, chose toujours sèche et partant ennuyeuse, il ne professe ni ne discute, il raconte : ses chapitres sont des récits.

Ce qui donne à la septième édition une valeur nouvelle et en fait un vrai livre *de prix*, au double sens du mot, c'est son *illustration*. Une centaine de gravures,choisies avec autant d'intelligence que de goût et finement exécutées, sont jetées dans le texte, et il n'en est pas une qui ne mérite d'arrêter les yeux. Ce ne sont pas, en effet, de ces compositions de fantaisie destinées à *illustrer* tel ou tel fait, selon le caprice d'un dessinateur : ce sont des reproductions de portraits, d'estampes ou de monuments contemporains des faits rapportés. Celles qui ne retiennent pas l'attention au point de vue documentaire, la sollicitent au point de vue artistique : elles représentent des tableaux historiques signés de noms célèbres.

Il ne manque donc rien à ce livre de ce qu'il faut pour instruire et plaire : *omne tulit punctum.*

Les publications de la Société Saint-Augustin sont en vente dans toutes les librairies catholiques.

L'ANNUAIRE DES CHATEAUX de 1888-1889 vient de paraître, et cette nouvelle édition est de beaucoup supérieure à la précédente sous tous les rapports. En dehors du classement alphabétique des noms des 40,000 propriétaires de tous les Châteaux de France, Manoirs, Castels, Villas, etc., le même volume contient une seconde classification faite par départements, d'après un recensement général qui a été fait très consciencieusement au mois de mars dernier.

Enfin, l'*Annuaire des Châteaux et des Départements* publie également près de 3,000 notices historiques ou anecdotiques sur les principaux châteaux de notre pays et environ 200 gravures sur bois de ceux qui ont le plus d'importance au point de vue pittoresque ou architectural ; parmi ceux-là s'en trouvent plusieurs de notre région.

L'*Annuaire des Châteaux* est un fort volume de 1,400 pages, bien imprimé sur beau papier, relié à tranche rouge et tous les châtelains voudront posséder ce volume, dont l'envoi est fait franco par colis postal, contre mandat de 25 francs adressé à M. LA FARE, 55, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 juin.— La nuance est un peu hésitante aujourd'hui. Point n'est besoin pour l'expliquer de parler, comme on l'a fait, d'une rechute de l'empereur ou d'un nouvel incident à la frontière;on a beaucoup monté sur toutes les rentes et valeurs et on éprouve le besoin de réaliser quelque peu. C'est un moment d'arrêt simplement.

Le 3 0/0 finit à 83.20, le 4 1/2 à 105.80. Le Foncier est lourd à 1458. Le Suez 2165. Les baissiers prétendent que le vote des souscripteurs sera moins favorable au Panama que celui du parlement. Nous verrons cela le 27 juin, jour désigné pour l'émission des obligations à lots.

Dernier cours du Panama 381. Les fonds d'Etat ont un peu rétrogradé. L'Italien clôture à 98.50, le Hongrois à 80 5/8, l'Extérieure à 70 15/16. Les Valeurs Ottomanes sont très fermes, le Turc 14.32.

La Banque 522, l'Egypte 405. Le Rio est faible à 471. La Tharsis 133. Les Métaux reculent à 820.

Maison A. BOUTRY

36, rue de l'Espérance, Roubaix

ENTREPRISE de TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

Spécialement :

VOIRIE. Pavages, Sables et Graviers

Terrassements pour nivellements avec grand matériel

FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES

BATIMENT. Couverture, Zinguerie et Plomberie

Réparations. Grande célérité

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX

Depuis quelques jours, une maison de grains et fourrages de la place de Roubaix annonce au public qu'elle vend des avoines du pays à 17 fr. 50 les 100 kilos.

Vu les cours actuels de tous les marchés ce prix ne peut être pratiqué. Nous, négociants-marchands de grains et fourrages soussignés, avons effectué un achat de l'avoine annoncée et avons immédiatement reconnu que la susdite avoine était de provenance étrangère.

Dans l'intérêt du commerce local, nous croyons qu'il est de notre devoir de mettre les consommateurs en garde contre de semblables agissements.

Louis Scotté, L. Vanhoutte-Petit, Lepers-Tanchon, Pierre Delcroix, Joseph Scotté, Lambert-Desmazure, Florentin Leman, J. Fournier-Seynave, Pierre Flipo. 17222—33016

LE MASSON

Dentiste Expert

Dents et Dentiers perfectionnés

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Mercerie, Lingerie, Chapellerie et divers

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE, ETC. 3

FABRIQUE DE VITRAUX. — **Robert et Jardez**, boulevard de Cambrai, 12, précédemment rue Sébastopol. 537

FOURNIER-CHIEUS, mercerie en gros, 6, rue Nain, Roubaix. — *Articles de Paris et de Saint-Claude, articles de bureaux et de fumeurs.* Bijouterie, brosserie, cirages et encres, cotons et laines à tricoter, corsets, coutellerie, cravates, éponges et peaux de chamois, foulards, jerseys, parfumerie, passementerie, rubans de soie.

François Delombaerde, *horticulteur à Mouveaux.* Arrangement et entretien de jardins et parcs par abonnements ou à la journée. Taille d'arbres, fauchage et entretien des pelouses. Arbres et plantes de toutes espèces. Fleurs coupées, bouquets et couronnes en tous genres. Dépôt de terre de Bruyères et de Purcet de bonne provenance. Il suffit d'écrire pour être servi de suite. 527

Paul Honoré, rue des Fabricants, 28. Glaces pour devantures de magasins. Miroiterie en gros. Encadrements. Entreprise de travaux de peinture et vitrerie. — ASSURANCE contre le bris des glaces. 53?

Le directeur-gérant : Alfred REBOUX

Roubaix. — Imp. Alfred REBOUX, rue Neuve 17